

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
21 mars 2017
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	8	Jean-Luc JOUANIGOT
2	Claude BERNARD	9	Jean-Claude GUEZENNEC
3	Jean-Luc LECOMTE	10	Daniel BEAUDOUX
4	Françoise COUTAND	11	Frédérique PERBOST
5	Dominique TIERCELIN	12	Céline BESNARD
6	Michel FISSEAU	13	Sandrine FIAN
7	Sophie LEBOSSÉ	14	Sophie GRINEISER

Absents : Béatrice GALLET ayant donné pouvoir à Françoise COUTAND, Eric HAMEAU ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER, Thierry NICOLAS et Gaëtan LE GAC.

Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte administratif 2016,
- 2) Affectation du résultat 2016,
- 3) MAPA - Aménagement de la route de Dreux - Choix de l'entreprise,
- 4) Avenant marché de travaux « Euréliales »,
- 5) Orientations budgétaires 2017,
- 6) Ecole maternelle - Demande de subvention pour un séjour scolaire,
- 7) Fête foraine - Prix des emplacements,
- 8) Installation de caméras de surveillance,
- 9) Droit de préemption urbain,
- 10) Questions diverses.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
011	Charges à caractère général	926 965.05	361 602.58
012	Charges de personnel et frais assimilés	545 050	506 146.83
014	Atténuation de produits	4 500	3 463.45
65	Autres charges de gestion courante	222 700	205 820.38
66	Charges financières	27 000.	26 982.57
67	Charges exceptionnelles	4 000	50.00
042	Valeur comptable des immobilisations	0	185 266.76
023	Virement à la section d'investissement	250 000	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 980 215.05	1 289 332.57

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Titres émis
013	Atténuation de charges	3 000	13 360.12
70	Produits des services et du domaine	56 200	119 589.46
73	Impôts et taxes	499 000	559 020.82
74	Dotations subventions participations	514 000	669 926.40
75	Autres produits de gestion courante	24 000	41 804.52
76	Produits financiers	2.65	2.52
77	Produits exceptionnels	0	164 341.48
042	Opérations d'ordre entre sections	0	25 266.76
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 096 202.65	1 593 312.08
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1	884 012.40	

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Mandats émis
20	Immobilisations incorporelles	5 500	0
21	Immobilisation corporelles	614 050	375 641.80
16	Emprunts	56 500	56 191.21
040	Opérations d'ordre entre sections	0	25 266.76
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		676 050	457 099.77
001	Déficit d'investissement reporté n-1	726 344.39	

INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	Libelle	Crédit ouvert	Titres émis
13	Subventions d'investissement	86 000	136 337
16	Emprunts et dettes assimilées	13 600	13 644.00
10	Dotations	46 000	64 023.70
1068	Dotations, fonds divers et réserve	846 794.39	846 794.39
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	500
024	Produits de cession	160 000	0
040	Opération d'ordre entre sections	0	185 266.76
021	Virement de section de fonctionnement	250 000	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 402 394.39	1 246 565.85
001	Excédent d'investissement reporté n-1	0	0

VOTE : PRESENTS 14 - VOTANTS 15 - POUR 15 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Loïc BARBIER après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2016 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2016 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	303 979.51
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	884 012.40
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2016	1 187 991.91

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	63 121.69
--	------------------

Restes à réaliser : Dépenses : 56 934.13 €	Restes à réaliser : recettes : 0€	soldes des restes à réaliser : 0€

Besoin de financement à la section d'investissement	0
--	----------

Après en avoir délibéré l'assemblée décide d'affecter au budget pour 2017, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 de la façon suivante :

1°) - couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	0
--	----------

2°) - le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	1 187 991.91
--	---------------------

MAPA - AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE DREUX CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le conseil municipal ayant décidé de procéder à des aménagements sur la RD 4 (Route de Dreux) visant à sécuriser la sécurité des piétons, une publicité a été réalisée afin de solliciter des entreprises pour procéder aux travaux.

Quatre entreprises ont répondu à cette sollicitation.

	PRIX HT	PRIX TTC	NOTE PRIX 70%	NOTE VALEUR TECHNIQUE 30%	TOTAL
PIGEON TP	39 909,64	47 891,57	100	100	100
EUROVIA	45 518,59	54 622,31	93	100	95
MUSCI TP	46 760,50	56 112,60	92	100	94
EIFFAGE ROUTE	54 310,00	65 172,00	85	100	89

Au vu du résultat de cette consultation, l'offre de l'entreprise PIGEON est conforme, mieux disante et mieux classée, elle peut par conséquent être retenue par le conseil municipal pour un montant de **39 909.64 euros HT**.

MAPA - VRD LOTISSEMENT 12 LOTS RUE DE LA MALADRERIE /RUE DE LA FRICHE AVENANT N°1

Monsieur le Maire rappelle l'attribution, par délibération du 08 septembre 2015, du marché concernant les travaux de terrassement, voiries, réseaux, espaces verts en vue de l'aménagement

d'un terrain en lotissement comportant 12 lots, rue de la Maladrerie, rue de la Friche à l'entreprise EIFFAGE au prix de 309 817.20 euros.

Des modifications importantes ont été nécessaires au cours de la réalisation du chantier.

Par conséquent, Monsieur le Maire présente à l'approbation du conseil municipal l'avenant suivant :

MARCHÉ INITIAL		309 817,20 €
TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR HABITAT EURÉLIEN	MOINS VALUE	83 120,00 €
TRAVAUX POUR RACCORDEMENT EU-EP DES LOGEMENTS RUE DE LA FRICHE EN LIEU ET PLACE DE L'AGGLO	PLUS VALUE	7 676,50 €
TOTAL MARCHÉ APRES AVENANT N°1		234 373,70 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée **ACCEPTE**, à l'unanimité, l'avenant n°1 pour un montant de 234 373.70 euros HT.

ECOLE MATERNELLE - SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

23 enfants de Brezolles participent à un voyage scolaire organisé par l'école maternelle les 02 et 03 mai à Saint Martin de Bréhal (50).

Afin d'étudier la demande de subvention, l'assemblée souhaite que les enseignants fournissent un plan de financement complet accompagné de la liste des enfants participants.

DROITS DE PLACE

(Modification de la délibération du 29 août 2001)

A compter du **01 avril 2017**, les droits de place sont ainsi modifiés :

DROITS DE PLACE - COUT DU METRE LINÉAIRE	
<i>FETE FORAINE</i>	<i>2€ par jour</i>

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

ZH84 - 20 rue Marie Curie - 669 m2

AC 426 - AC 427 - 6 rue de Paris - 175 m2

AC 371 - 8 rue Mantoue - 60 m2

ZH 167 - 20 rue Berg Op Zoom - 634 m2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

MUR PLACE DU PETIT MARCHÉ

Le mur du bâtiment abritant la pizzeria, situé sur la nouvelle place, se détériore au point que la municipalité a dû sécuriser les lieux en posant des barrières amovibles.

Le propriétaire a été contacté afin de lui demander de procéder à une mise en sécurité du mur extérieur.

A ce jour, les travaux n'ont pas été réalisés et l'assemblée délibérante souhaite que le propriétaire soit de nouveau sollicité dans le cadre d'une procédure amiable.

En revanche, en l'absence de réaction du propriétaire, l'assemblée délibérante souhaite que la commune le mette en demeure de réaliser les travaux de sécurité dans le cadre de la procédure de péril ordinaire.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

A l'intérieur du terrain du patio et après redécoupage du terrain, la municipalité, durant l'année 2017, va installer une aire de jeux constituée d'une araignée de 5 mètres de haut, d'un ensemble de petits jeux pour les enfants en bas âge, de bancs et d'une table pique-nique. Le coût total de ces installations est estimé à 41 564 euros TTC.

Ces installations seront publiques et librement accessibles durant la journée.

TOTEM « LE PATIO »

Pour signaler le patio, un totem va être installé. (14 pour – 2 abstentions).

Il sera réalisé en tôle laquée ajourée, éclairé par un néon situé à l'intérieur.

Son coût est de 4 790.40 TTC posé et raccordé électriquement.

LA MERVILLE

A la demande des riverains, un panneau « La Merville » sera apposé prochainement route de Chartres au regard du petit hameau composé de deux maisons.

ANCIENNE GENDARMERIE

La commune de Brezolles a acquis l'ancienne gendarmerie aux enchères au prix de 15 000 euros + 6 000 euros de frais.

LE PATIO - CAUTIONS

(Remplace la délibération du 08 septembre 2015)

Le 08 septembre 2015, Le Conseil Municipal, a fixé les cautions suivantes :

Caution salle : 500 euros (quel que soit la salle utilisée),

Caution « ménage » : 300 euros (quel que soit la salle utilisée).

Il s'avère qu'il est nécessaire de fixer également une caution lors du prêt de la sono.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de fixer une caution de **200 euros** lors du prêt de la sono.

TRAVAUX ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les délégués de classe de l'école élémentaire des remparts souhaitent la réalisation de quelques travaux :

1. Mise en place de miroirs dans chaque toilette,
2. Réfection des marquages au sol dans la cour,
3. Remplacement des filets des buts de foot,
4. Peinture des bancs.

Ces travaux, sauf la pose des miroirs, jugée superflue par l'assemblée, seront réalisés durant les grandes vacances scolaires.

GRINEISER Sophie

Le club d'athlétisme de Brezolles organise un trail nocturne le samedi 10 février 2018. Il y aura deux parcours, l'un de 18 kms et l'autre de 13 kms.

PERBOST Frédérique

Signale la présence récurrente des pigeons en dépit de la pose du filet sous la halle.

LEBOSSÉ Sophie

Signale plusieurs voitures en panne sur la commune, la gendarmerie sera contactée.

COUTAND Françoise

Souhaite connaître si un devis a été réalisé pour l'éclairage public de la rue Boudet et de la route de Fessanvilliers.

Le SDE 28 a réalisé une estimation : 16 900 euros HT.

Demande s'il ne serait pas utile de créer des cani-sites pour les déjections canines.

BEAUDOUX Daniel

Informe l'assemblée que les travaux d'eau potable sont terminés rue du camp et rue de la Ferté.

La séance est levée à 23h.